Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260209-2026_14-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 FEVRIER 2026

**BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

**DELIBERATION 2026/14 FESTIVAL MELISCENES – PRISE EN CHARGE DE LA PARTICIPATION DES SCOLAIRES**

Conseillers municipaux en exercice : 26

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 03 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 09 février 2026 à 18H30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Stéphane LE BOULER, Mme Amélie FUSIL, Mme Josiane LE NAVENEC, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Morgane GUERLAIS, M. Yannick LE BRETON, Mme Marie-France BLONDEAU, M. Michel MET, Mme Marie-Annick MALÉCOT, Mme Michelle ROYER, Mme Annie THOMAS, M. Hervé LE ROUZIC, M. Jean-Pierre KERBART, M. Stéphane COUDERC, M. Bertrand PERICHOT, Mme Régine NAYEL, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, Mme Sabrina BOTHUA, M. Steven LE MOULLEC et M. Patrick LEFRANC

Était absent : M. François-Xavier OLIVIER

Étaient excusés : M. Bernard RAUD (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX), Mme Géraldine SÉLO (Pouvoir donné à Stéphane LE BOULER) et Mme Édeline LE VIGOUROUX (Pouvoir donné à Fabrice ROBELET)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS

Rapporteur : Amélie FUSIL

Le festival Méliscènes 2026 se déroulera du 7 au 22 mars 2026. Comme indiqué dans la convention de partenariat relative à la participation de la commune de Brec'h au festival Méliscènes pour les années 2025 à 2028, celui-ci se déroulera sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique. Le territoire d'AQTA a été découpé en « bassin de vie » regroupant deux communes. Le festival sera ainsi accueilli une année sur deux sur la commune de Brec'h, en alternance avec la commune de Plumergat.

Le festival renforce depuis 2025 la programmation à destination des scolaires. L'objectif est de permettre à chaque enfant du territoire, au cours de sa scolarité, de découvrir les arts de la marionnette et du théâtre d'objet en assistant au spectacle proposé par les collectivités.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215600230-20260209-2026_14-DE

Pour 2026, le festival sera présent sur la commune de Brec'h avec deux représentations du spectacle « L'ours » de la compagnie Index (dès 5 ans) qui se dérouleront le mardi 10 mars à 14h30 (séance scolaire) et le mercredi 11 mars à 10h30 (séance tout public). La séance scolaire du mardi 10 mars, pour une jauge de 100 places est réservée aux élèves des communes de Brec'h et de Plumergat au tarif de 4,50€ par élève (gratuité pour les accompagnants). Le tarif tout public est fixé à 6€.

Pour conserver une continuité avec l'année passée, ce sont les élèves de niveau CP, scolarisés dans les établissements scolaires élémentaires de Brec'h, qui bénéficieront de la séance scolaire. Ils représentent 45 élèves pour les trois écoles de la commune : Kerstran, Pont Douar et Sacré-cœur.

Vu l'article L.533-1 du code de l'éducation qui stipule que les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale et les caisses des écoles peuvent faire bénéficier des mesures à caractère social tout enfant sans considération de l'établissement d'enseignement qu'il fréquente.

Vu l'avis favorable de la commission des Finances-Budget-Administration générale en date du 26 janvier 2026,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE de prendre en charge dans le budget communal les entrées de la séance scolaire dans le cadre du Festival Méliscènes 2026 pour les élèves de CP de l'école de Kerstran, du Pont-Douar et du Sacré-cœur, à hauteur de 4,50€ par élève.**

25 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Fabrice ROBELET

MAIRIE DE BREC'H
MORBIHAN